

Lou Trepoun 13

# Présentation d'Antoine de La Salle, Seigneur de Séderon

Francis LAGET

mercredi 18 septembre 2013, par [LAGET Francis](#) (Date de rédaction antérieure : mars 1992).

Ce n'est pas tous les jours qu'on reconnaît l'existence d'un seigneur inconnu de Séderon ! - aussi, sitôt la découverte faite, nous nous sommes complu à colporter la nouvelle auprès de ceux qui se dévouent à l'étude de notre histoire locale.

Nous devons toutefois signaler que nous nous étions intéressés à Antoine de la Salle bien avant de nous fixer dans les Baronnie, voilà déjà vingt-trois ans. Nous devons avouer que nous avons oublié, ou peut-être mal enregistré alors, que l'auteur du « Paradis de la Royn Sibylle » avait été seigneur de Séderon, alors en Provence, maintenant en Baronnie.

Ce n'est pas en curieux d'histoire locale que nous présenterons ici ce personnage considérable ; nous nous appliquerons plutôt à en indiquer les aspects les plus importants, certains même des plus mystérieux. Auparavant nous rappellerons les étapes de sa relation à Séderon ; nous croyons discerner qu'il n'en fut pas seulement un seigneur nominal et comme « in partibus » ; au contraire qu'il y résida probablement, quoique de manière discontinue. Il donna des preuves de son attachement à ce pays et à ses sujets, nous le verrons.

---

C'est le 4 juin 1427 que Louis III d'Anjou gratifia Antoine de la Salle d'une somme de 1500 florins « à prélever sur les droits et revenus du château de Séderon ». Il s'agissait alors seulement d'une sorte d'hypothèque en sa faveur. Le 27 octobre 1432, il lui accorda « la jouissance viagère de tous les droits et profits attachés à la possession de la Seigneurie de Séderon, au pouvoir de nommer chaque année le châtelain, bayle ou capitaine et le notaire, de retenir à son profit tous les revenus, d'exercer la juridiction au civil et au criminel... »

Après la mort de Louis III, le Roi René, son frère lui confirma la jouissance de Séderon, « moyennant l'obligation de dépenser dans les 18 années suivantes la somme de 12 000 florins pour la construction de la tour du château » (Lille, 16 décembre 1436). Trois ans plus tard, Antoine passe l'acte de vente de Séderon, le 20 octobre 1439, à Pierre de Mévouillon, seigneur de Ribiers, un des premiers chevaliers de l'Ordre du Croissant créé par le roi René (ordre dont nous reparlons plus loin). C'est donc durant une douzaine d'années qu'Antoine de la Salle sera lié à Séderon.

Sa sollicitude envers son terroir et ses habitants peut se lire en filigrane dans les dispositions du testament qu'il dicta à un notaire marseillais le 30 mars 1438, avant de prendre la mer pour Naples et dans l'éventualité de son décès outre-mer. Il ordonne « de payer toutes ses dettes sur les revenus du péage de Séderon et de ses autres rentes et biens ; le reste serait à partager en quatre parties : l'une servirait à la création d'un hôpital ou d'un cimetière près de l'église de l'Annonciation, à Séderon, au choix de ses héritiers et exécuteurs testamentaires ; la seconde à la dotation de quatre pauvres filles orphelines venant se fixer à Séderon ; la troisième à la fondation d'une messe basse quotidienne en la même église de Séderon et d'un service anniversaire annuel pour le repos de son âme et l'expiation de ses

péchés ; enfin la dernière était laissée à ses exécuteurs testamentaires pour le paiement de leurs frais... si les revenus dont il disposait ainsi n'étaient pas assez importants, ils seraient complétés par le produit de la vente d'immeubles. Il légua ensuite la maison qu'il avait fait bâtir dans le bourg de Séderon et tous ses autres biens meubles, tels que livres, armures, mobilier, vaisselle d'étain, arbalètes, bombardes, etc... par égales parts à ses vieux serviteurs » (qu'il nomme)... Voilà tout ce que nous pouvons retenir en l'état actuel de la documentation, transcrite dans l'étude de L. H. Labande sur A. de la Salle. Nous nous plaignons à lui marquer notre reconnaissance.

---

Après ces détails, nous nous efforçons de faire mieux connaître la personnalité de ce seigneur local quelque peu épisodique. Nous nous attacherons à deux de ses aspects les plus remarquables, laissant de côté ses actions d'homme de guerre et la part fort importante qu'il prit dans les premières manifestations littéraires de la prose française.

Nous commencerons par considérer Antoine de la Salle dans sa dimension chevaleresque et comme dépositaire éminent des connaissances héraldiques de son temps.

Durant le XV<sup>e</sup> siècle, c'est sur le « théâtre de l'Honneur » que se jouent les actes de l'histoire de France. Le XIV<sup>e</sup> siècle avait été marqué en ses premières années par la condamnation inique de l'Ordre du Temple dont le roi de France, Philippe IV le Bel, avait été l'instigateur. On sait quelle fut la séquelle des désordres qui marquèrent les règnes de ses successeurs et le XIV<sup>e</sup> siècle tout entier. On peut dire qu'il avait été marqué par l'effondrement d'une partie des connaissances et des organisations initiatiques de l'ordre sacerdotal, en Occident. Tout se passe alors comme si la classe chevaleresque européenne s'était vouée à colmater les brèches ouvertes dans les assises traditionnelles. On peut lire les témoignages de cette entreprise de restauration dans la création d'une série importante d'Ordres chevaleresques constitués entre 1317 (Ordre du Christ du Portugal) et 1430 (Ordre de la Toison d'Or), finalement l'Ordre du Croissant, en 1448 à l'instigation du Roi René que nous retrouverons encore dans le cours de cette brève étude. Plus qu'aux actions militaires (généralement malheureuses) et politiques de son long règne, c'est sans doute à son rôle de réactivation traditionnelle qu'est redevable sa « légende dorée » persistante. René a agi en ce domaine à l'instar des cultivateurs qui recèpent les surgeons des oliviers apparemment stérilisés par le froid. Nous citerons son action de fouilles, de découvreur de reliques, de restauration de vieux sites de la géographie sacrée de la Provence (Saintes-Marie-de-la-Mer, Saint-Maximin / Sainte-Beaume).

La terminaison de la Guerre de Cent Ans apparaît comme le résultat de ces initiatives chevaleresques ; n'oublions pas qu'elle est liée à la personne et à l'action de Jeanne d'Arc dont la mission constitue la pièce maîtresse de réanimation traditionnelle de l'Occident par la Chevalerie.

René fut, quoiqu'à des moments et sur des terrains différents à la fois compagnon d'armes de Jeanne d'Arc et d'Antoine de la Salle ; leurs actions furent presque contemporaines et certainement de même sens.

Pour revenir à Antoine, nous devons remarquer que, s'il fut homme de guerre, il se distingua surtout par l'exercice de ses vertus et de ses connaissances chevaleresques ; nous en avons maintes preuves. Comme René il fut un véritable théoricien de la Chevalerie ; il est l'auteur d'un « Traité des anciens tournois et faits d'armes », de « la journée d'Honneur et de prouesse ». Pour apprécier la qualité de ses vertus on doit se rappeler qu'il fut souvent chargé des plus hautes missions de confiance par ses suzerains successifs. Citons les cas les plus exemplaires : c'est à lui que le roi René confie la sécurité de sa propre famille lorsqu'il doit s'absenter de sa capitale de Naples pour la défendre à l'extérieur. Antoine s'acquitte exactement de cette charge fort délicate compte tenu des événements et des circonstances (1440). De même, en 1442, il reçoit la charge « du gouvernement de la personne et de l'éducation du fils aîné du roi, le duc Jean de Calabre, avant même que René ne rentre en Provence, puis en Lorraine, à la suite de ses

échecs en Italie ». Ne doutons pas que cette éducation d'un prince portât sur l'enseignement de la « science héroïque » principalement, sur les généalogies, sur l'héraldique et généralement sur l'exercice des vertus chevaleresques. Nous avons le témoignage supplémentaire de sa compétence en ces matières : en 1445 le roi René organise des fêtes splendides à Nancy pour y recevoir le roi de France Charles VII ; « beaucoup de gentilshommes n'avaient plus un souvenir exact de leur blason », ce fut à Antoine de la Salle, « érudit en toutes matières d'armoiries, de tournois et d'emprises de chevalerie qu'ils s'adressèrent pour avoir un libellé exact des meubles, couleurs et émaux qui devaient couvrir leur écu et leur heaume ». Nous le retrouvons, en avril 1446, aux portes de Saumur, en compagnie de la plus brillante noblesse, aux fêtes et au tournoi donnés sous la conduite du roi de Sicile. Ce tournoi fameux reçut le nom « d'emprise de la Joyeuse Garde », comme le rappelle le dernier maître en science héroïque, Vulson de la Colombière, dans son traité « le vray théâtre d'Honneur », deux siècles plus tard.

Signalons enfin le goût très marqué d'Antoine pour tout ce qui constituait les moyens d'expression du langage « héroïque » : les devises, rébus, la symbolique, les emblèmes... Plusieurs fois il insère dans ses œuvres littéraires sa devise propre :

« Il convient », précédée d'un rébus encore indéchiffré, constitué par « CXX », suivi du dessin d'une boucle, ou fermail en terme d'héraldique. (Un autre personnage que nous étudions, François Mallaval, « l'aveugle de Marseille », à peu près contemporain de Louis XIV, plaçait aussi cette « boucle » dans son blason).

Dans l'état d'ignorance généralisée où nous nous trouvons de ces choses aujourd'hui, n'allons pas les considérer trop vite comme de simples ornements décoratifs ne répondant qu'à des modes passagères. La Chevalerie ne peut se comprendre si nous ne l'interrogeons pas sérieusement et dans la totalité de ses dimensions et de ses domaines divers. Sachons qu'elle constituait une authentique voie de « réalisation spirituelle », qu'elle était dotée d'un corps d'enseignements ésotériques, que ses connaissances étaient précises et objectives, alors que son domaine nous semble actuellement celui d'une aimable fantaisie. La Chevalerie était vouée par essence et destination à la défense des deux autres Ordres de la Société (l'Ordre sacerdotal et le « tiers état » auquel incombait la production des biens matériels), comme à leur équilibre mutuel, fondant ainsi la paix et la stabilité sociales. Sans doute nombre de ses devoirs ont-ils été progressivement négligés, nombre de ses secrets constitutifs oubliés. Nous ne devons qu'en déplorer davantage la disparition. Peut-être pourtant le souvenir en est-il conservé chez les descendants de quelques anciennes familles européennes, françaises en particulier - également par quelques hermétistes discrets dont les connaissances sont connexes à celles de l'héraldique.

---

Nous terminerons ce portrait incomplet d'Antoine de la Salle par une autre facette de sa personne, probablement en relation avec celle dont nous venons de nous occuper. Nous voulons parler de son intérêt pour le « Paradis de la Royne Sibylle ».

On imagine mal qu'il n'y ait eu d'autre motivation qu'une curiosité touristique, à la visite qu'il fit du site, en 1420 et de l'enquête personnelle qu'il avait dû mener alors sur le « légendaire » qui s'y attachait. Précisons que ce site se place au cœur des Apennins, dans la « marche d'Ancone » (non loin de Nursie, patrie de Saint Benoit, père du monachisme occidental)

Le récit qu'il fit de sa visite, objectif et détaillé, et les résultats de son enquête sont repris dans son recueil « la Salade » (dont le titre fait référence à la diversité des matières). Le texte (seulement celui du « Paradis... ») est donné dans le volume des « Poètes et Romanciers du moyen-âge » de la très représentative collection « la Pléiade » ; c'est dire s'il s'agit d'une valeur reconnue et sûre de notre littérature.

Qu'est donc ce « Paradis de la Royne Sibylle » et que représentait-il pour un homme du XV<sup>e</sup> siècle tel qu'Antoine ?

Objectivement, nous savons qu'il s'agit d'une sorte de cavité (probablement naturelle mais aménagée ultérieurement), d'ancre ouvert non loin du sommet d'un mont culminant à plus de 2 000 mètres. Le site, pour n'être pas beaucoup plus élevé que notre Mont Ventoux est certainement autrement plus sauvage et s'élève dans une zone montagneuse plus vaste et plus désolée, dans l'Apennin central. Les difficultés d'accès doublées d'une aura mystérieuse, même de nos jours, en dissuadent la fréquentation. Jusqu'en 1930 l'entrée de la cavité était impraticable du fait d'éboulements déjà anciens. A cette date l'accès à une première salle (celle seule qu'avait visitée Antoine) a été débarrassé. Il a fallu attendre 1953 pour que le passage à des salles plus profondes soit dégagé. C'est alors qu'on y a trouvé quelques témoignages de visites médiévales. De nouvelles fouilles étaient prévues, nous ignorons si elles ont été faites et leurs résultats.

Outre le récit très circonstancié de sa visite de 1420, Antoine de la Salle a recueilli et rapporte deux légendes merveilleuses ; il apprit qu'en dépassant le niveau de la première salle (où il s'était contenté de faire son relevé), le curieux intrépide qui s'aventurait plus avant se trouvait entouré d'effrois et de dangers divers, puis finalement mis en présence de la Roïne Sibylle et de sa cour. A moins de limiter son séjour à certains délais bien définis, le visiteur succombant définitivement aux séductions de ce pseudo paradis de délices et de voluptés, devait renoncer à son retour au monde terrestre, courait le danger d'une éternelle perte de son âme.

Le site et sa légende sont dotés d'une ambiguïté radicale ; on s'y trouve en une terre « sacrée », en ce sens précis qu'on y est introduit dans un monde d'épreuves et qu'on se coupe du monde des humains et des avantages spirituels qui y sont attachés si l'on succombe aux épreuves.

Ce lieu d'épreuves effrayantes n'est pas unique dans le monde chrétien. Nous trouvons étrange de n'avoir jamais rencontré de rapprochement entre ce « Paradis » italien et le « Puits de Saint Patrick », sur un îlot du Lough Dergh, dans une région spécialement désolée du nord-ouest de l'Irlande. La différence particulière entre ces deux sites aux fonctions assez comparables réside dans le fait que le « Puits St-Patrick » est présenté comme un pseudo-enfer alors que l'ancre de la Roïne Sibylle est présenté comme un pseudo paradis. Les risques des épreuves y sont plus que comparables, jusqu'à un certain point identiques. Nous ne pouvons pousser davantage cette étude, que nous espérons pouvoir reprendre ailleurs.

De l'ambivalence de ce « Paradis » Antoine était très conscient. A la suite des deux versions de la légende infernale du site, il finit son ouvrage en dissertant sur les sibylles gréco-latines et sur leur mise en rapport avec les données chrétiennes que certains auteurs médiévaux avaient établie.

En effet l'Antiquité avait connu plusieurs Sibylles, jusqu'à une dizaine, nombre porté à douze par des auteurs chrétiens, et cela en des sites divers. Leur figure se rattachait à des cultes protohistoriques organisés dans des cavernes de montagnes, le plus souvent, en l'honneur de la « Mère des dieux », ou de Cybèle. L'une des origines paraît phrygienne. Il est remarquable que ces cultes comportaient souvent des rites dits « de fertilité » par les historiens des religions, rites orgiastiques ; c'est de cette lignée que découlent évidemment les aspects « vénusiens » que l'on reconnaît dans les légendes rapportées par Antoine de la Salle, par ses prédécesseurs et ses continuateurs, jusqu'au Venusberg des légendes suisses d'abord puis allemandes, jusqu'à ce que Wagner les reprenne dans ses opéras.

L'Antiquité païenne reconnaissait aussi (et principalement à l'époque classique) dans les Sibylles des « interprètes de la volonté des dieux » ; il semble que ce soit là, comme le rapporte Antoine, l'origine étymologique de leur vocable commun. C'est sans doute dans ce sens, mais de façon assez inattendue que le Christianisme a admis une tradition, non sans rapport avec l'Eglogue prophétique de Virgile, selon laquelle les Sibylles auraient aussi été amenées par la Providence à annoncer la venue de Jésus-Christ au monde païen, complétant les prophéties bibliques destinées d'abord aux Juifs.

Cette fonction prophétique participe d'un vaste fond de « sciences traditionnelles », dans un contexte sacré universel dont le Christianisme n'a répudié que les éléments dérivés et corrompus, tout en en conservant beaucoup plus que nos mentalités modernes ne sont disposées à admettre.

Si nous voulons comprendre la figure de cette Sibylle des Apennins, nous devons remarquer qu'elle participe de la même ambivalence que la notion même de l'Amour, à la fois attraction unifiante et érotisme désintégrant.

C'est par ce biais que nous retrouvons notre personnage, ce Seigneur de Séderon à la nature bien complexe.

Nous savons à présent que l'ésotérisme chrétien des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles connaissait, parmi divers groupements initiatiques, l'existence de « Fidèles d'Amour » (les deux majuscules ne sont pas de trop). De nombreuses œuvres de cette époque contiennent un nombre non négligeable d'éléments allusifs à ce courant. Les plus grands noms de la culture occidentale sont concernés : Dante, les troubadours, Pétrarque, un Francesco da Barberino dont un parent Andréa da Barberino se trouve être l'auteur d'un des premiers « romans de Chevalerie », « Il Guarrino meschino » (Guerrin le pauvre). C'est là que se trouve exposée, en mode littéraire, pour la première fois, notre « légende » de la Royne Sibylle, un demi-siècle avant la visite d'Antoine de la Salle. Il semble que tout ce courant soit venu prendre le relais du cycle celtique du Graal.

A qui se trouve déjà sensibilisé à cet ensemble d'allusions, de vocabulaire très particulier, à ce climat d'Amour (amour tantôt spirituel, tantôt charnel, voire graveleux, comme c'est le cas dans le Décaméron de Boccace, autre « Fidèle d'Amour » notoire), la figure du Roi René et de son commensal Antoine de la Salle apparaît progressivement auréolée d'une lumière subtile. Point n'est besoin de déclarations explicites chez ces manieurs d'énigmes et d'allusions. Tout donne à penser que subsiste en eux la terminaison de la « substantifique moelle ».

F. Laget  
Mars 1992

PS. :

Nous nous mettons à la disposition, par le canal de ce bulletin, de ceux qui se montreraient désireux de références bibliographiques. Nous devons signaler combien nous sommes redevables au tiré-à-part de l'étude sur notre personnage de L.-H. Labande, sans la découverte de laquelle nous ignorerions la qualité de seigneur de Séderon de notre personnage.

#### **Référence :**

LABANDE (L.H.). Antoine De La Salle ; Paris Picard 1904 In-8 de 80 pp., br.  
(Tiré à part de la 'Bibl. de l'Ecole des Chartes').  
nouveaux documents sur sa vie et ses relations avec la Maison d'Anjou.